## VILLE DE SULLY-sur-LOIRE

## RESTAURANTS SCOLAIRES - ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

Pour une inscription dès la rentrée, cet imprimé est à compléter et à retourner en Mairie avant le 12 juillet 2024

## Pour une inscription en cours d'année scolaire, cet imprimé devra être remis à la Mairie le mercredi avant 17h30 pour une présence la semaine suivante.

Date de naissance	
Ecole fréquentée :	
Ecole du CENTRE	Ecole Jean-Marie BLANCHARD (Hameau)
☐ Ecole Maternelle*	☐ Ecole Maternelle*
☐ Ecole Primaire*	☐ Ecole Primaire*
	inscriptions en cours d'année scolaire).
<u>-</u>	esponsable légal de l'enfant :
N° de Tél. Domicile :	Portable :
	re: (à compléter impérativement)
Nom, adresse et tél. Employeur de la 1	nère : (à compléter impérativement)
	rement):
☐ J'inscris mon enfant au restaurant se	colaire à compter du : Il sera présent :
☐ tous les lundis* ☐ tous les mardis*	☐ tous les jeudis* ☐ tous les vendredis*
Menu du jour : □* Menu	ı sans viande : 🗆*
Allergie alimentaire : Précisez :	
☐ J'inscris mon enfant occasionnellen	nent, Il sera présent le :
et m'engage à régler mensuellement le	prix des repas, dès réception de l'avis du Trésor Public.
Je souhaite mettre en place le pré sera envoyé ultérieurement)	lèvement automatique (dans l'affirmative un imprimé à signer vous
Rappel des tarifs du 01/01/2024 au 31 Repas régulier : Maternelle : 3.2: Repas occasionnel : Maternelle : 6 €	5 € Primaire :3.80 €
<u>Information</u> : Si vous disposez de faib de retirer un imprimé en Mairie.	les revenus, un tarif dégressif peut vous être accordé. Il vous suffit
Je reconnais avoir pris connaissanc	e du règlement des restaurants scolaires.

Signature des parents ou du responsable légal

\*mettre une croix dans le ou les choix correspondants

Date